

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-107/SG/CD la Chambre des Députés relative à la représentation des médecins du Territoire Français des Afars et des Issas auprès de l'Ordre national.

n° 73-107/SG/CD la

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Date de publication

23 janvier 1973

Numéro JO

n° 3 du 10/02/1973

Date du numéro

10 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 317/7e L du 4 janvier 1973 de la Chambre des Députés relative à la représentation des médecins du Territoire Français des Afars et des Issas auprès de l'Ordre national.